



LA VILLE DE QUEBEC

REGLEMENT No. 1992

Pour amender le règlement de zonage dans le district Les Saules

A une assemblée du Conseil de Ville de la Ville de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville dans la dite Ville le vingt-huitième jour de mars mil neuf cent soixante-douze (1972) conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant ledit Conseil de la Ville de Québec, c'est à savoir:

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Le Conseiller OLIVIER SAMSON

SON HONNEUR LE MAIRE,

J.-GILLES LAMONTAGNE

LES CONSEILLERS

BLAIS
BOUCHARD
CAREAU
CHARLAND
CLERMONT

COULOMBE
LAFORCE
ROBITAILLE
ROY
TROTIER

Lu pour la première fois le 29 février 1972

Avis dans L'Action

Lu pour la deuxième fois et adopté le 28 mars 1972

Approuvé par le Ministre des Affaires Municipales le 27 avril 1972

ATTENDU les dispositions de l'article 15 de l'annexe I du chapitre 90 des lois de 1969;

IL EST ORDONNE et STATUE par règlement du Conseil Municipal de la Ville de Québec, et ledit Conseil ORDONNE et STATUE comme suit, savoir:

1.—Le règlement no 70 de Ville Les Saules adopté le 20 février 1964 tel que modifié à date est de nouveau amendé en modifiant le plan de zonage faisant partie intégrante dudit règlement comme suit:

“La zone RAB 5 est modifiée en créant à même cette zone une nouvelle zone RC20.

La zone CB 2 est agrandie de toute la zone RC 8, et, de ce fait, la zone RC 8 est annulée.

Le tout conformément aux plans préparés par le service d'Urbanisme de la Ville de Québec et datés respectivement des 14 et 15 février 1972, annexés au présent règlement pour en faire partie intégrante”;

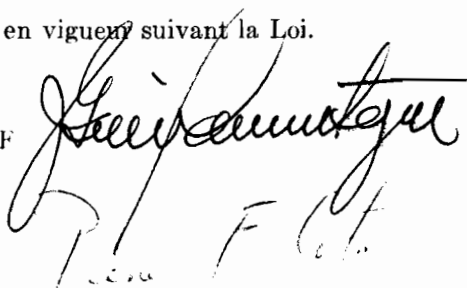
2.—Le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi.

Assentiment donné

(S) J.-GILLES LAMONTAGNE
Maire

Contresigné et Certifié

Le Greffier de la Ville
(8) PIERRE F. COTE, avocat

The block contains two handwritten signatures. The top signature is in dark ink and appears to be 'J.-Gilles Lamontagne'. The bottom signature is in lighter ink and appears to be 'Pierre F. Cote'.